AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1091
FR0000035263-FS0592

20 juin 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LAFUMA S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 juin 2018, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 juin 2018, indirectement par l'intermédiaire de CDC Entreprises Elan PME qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LAFUMA et ne plus détenir, directement et indirectement, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LAFUMA hors marché.